REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2- 2020

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2020
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - septembre 2020
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2020 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI , Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Arrière de la façade du château (Fabrice POULLIN, département de l'Aisne).

- IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *La place de l'animal dans les espaces funéraires au Bronze ancien/moyen : les dépôts de faune à Bucy-le-Long (Aisne)* par Ginette AUXIETTE.

13 • *Dépôt d'outils, dépôt d'ovins dans un établissement rural antique à La Croix-Saint-Ouen (Hauts-de-France, Oise)* par François MALRAIN, Anne-Lise BINOIS-ROMAN, Dominique CANNY, Stéphanie LEPAREUX-COUTURIER & Véronique PISSOT.

99 • *L'église Saint-Rieul de Verrines à Néry (Oise)* par Nicolas BILOT, avec la collaboration de Romain BARBÉ, Vincent DARGERY & Camille ROULOT.

117 • *Les deux monnaies de Raoul (roi de Francie, 923-936) découvertes à Achery (Aisne) dans leur contexte archéologique* par Thibault CARDON, Cécile BROUILLARD & Marjorie GALOIS.

125 • *La Ferté-Milon (Aisne), du château du XIII e siècle au palais de Louis d'Orléans* par Thierry GALMICHE avec la collaboration de Cécile SIMON & Jean SOULAT.

159 • *Un lot mobilier de la fin du XV e siècle et de la première moitié du XVI e siècle, découvert à Coucy-le-Château (Aisne)* par Étienne LALLAU avec les collaborations de Jean SOULAT & Cédric GÉRARDIN.

L'ÉGLISE SAINT-RIEUL DE VERRINES À NÉRY (OISE)

Nicolas BILOT
avec la collaboration de Romain BARBÉ, Vincent DARGERY & Camille ROULOT.

L'église Saint-Rieul de Verrines, hameau de la commune de Néry, fait partie de ces discrets édifices presque oubliés des scientifiques comme du grand public (fig. 1). Ancienne église paroissiale désormais désaffectée au culte, l'édifice n'est pas protégé mais quelques éléments de vitraux sont classés au titre des Monumenst Historiques[1].

La municipalité a engagé en 2018 un programme de sauvetage et sécurisation de la nef et de la croisée. C'est à cette occasion que l'architecte en charge du projet, Thibaut Legendre, a sollicité un avis archéologique. L'objectif initial était double : améliorer d'une part la connaissance archéologique globale de l'église afin d'accompagner au mieux les futures phases de travaux ; renseigner d'autre part plus spécifiquement les secteurs du croisillon méridional et de la nef. L'intervention a pris plusieurs formes : un suivi de travaux pour les élévations, quatre sondages et une analyse sommaire d'archéologie du bâti.

PRÉSENTATION DU SITE

Distant d'environ 16 km de Senlis et Compiègne, le hameau de Verrines appartient au bassin versant de l'Automne, affluent de l'Oise, et se situe dans le pays de Valois (fig. 2). L'altitude moyenne est à 101,5 m NGF et le lieu profite de la formation de calcaire lutétien recouverte de limons lœssiques. L'analyse archéogéographique confirme des sous-sols et des terroirs variés, exploités depuis toujours ; l'activité principale, depuis le Moyen Âge central, est la culture céréalière.

Nombreux sont les indices qui plaident pour un peuplement ancien sur le finage de Néry[2]. Citons particulièrement les polissoirs des abords du Mont Cornon[3]. D'après la carte archéologique, Marc

Fig. 1 - Vue générale de l'église au début du chantier.

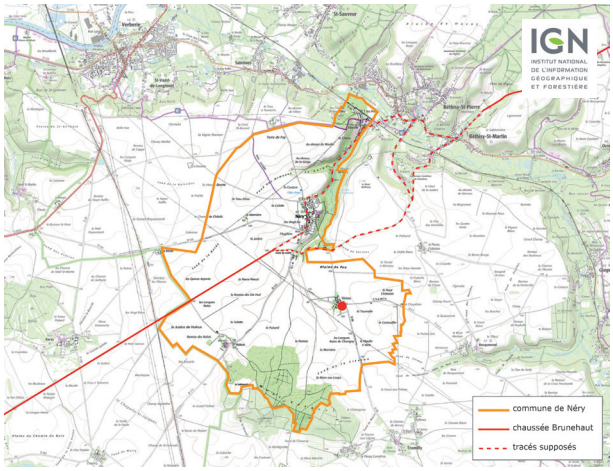

Fig. 2 - Localisation du site. Extrait carte IGN n°2412 OT, © IGN-2020, reproduction interdite. Autorisation n° 60.20007.

Durand aurait repéré des vestiges néolithiques au lieudit "la Couture" (au nord du village de Néry). Au Mont Cornon, lieudit "la Sablonnière", un site d'habitat du Hallstatt III a été fouillé par Françoise Audouze en 1974[4]. L'occupation gallo-romaine

1 - Précisons que les vitraux de l'église paroissiale Saint-Martin de Néry sont en fait issus de Saint-Rieul de Verrines et furent déplacés au milieu du siècle dernier malgré la protection.
2 - Les références suivantes aux découvertes archéologiques sont issues notamment de Woimant 1995, p. 332-333.
3 - Témoignage oral et cité aussi dans Le Clère 1990, p. 50.

4 - Audouze 1975, p. 11-14 ; occupation citée aussi dans Le Clère 1990, p. 67 ; les rapports de fouille de Mme Audouze de 1975 et 1977 étant en cours de numérisation au moment de la rédaction de ce rapport (automne-hiver 2018), nous n'avons pas pu les consulter au Service régional de l'Archéologie.

est mal documentée mais précisons déjà que la chaussée Brunehaut de Senlis (*Augustomagus*) à Soissons (*Augusta Suessionum*) traverse la commune, précisément au niveau de la croix du Ladre et de la ferme de Feu. Elle interrompt ici sa rectitude et fait un décrochement pour éviter les versants abrupts du ru de la Douye et franchir l'Automne à Béthisy-Saint-Martin, où elle retrouve son tracé rectiligne d'Orrouy à Pierrefonds[5]. Marc Durand, au cours de nombreuses prospections, a repéré plusieurs sites romains autour de la chaussée Brunehaut et autour du village de Néry (près de quinze toponymes mentionnés). À cela s'ajoutent les découvertes de deux monnaies gauloises Ier siècle avant J.-C. et surtout en 1977 d'un dépôt monétaire romain de 146 monnaies datées de 72 à 262, exposé au musée archéologique de Senlis. Précisons enfin que George-Pierre Woimant relaie la mention de Louis Graves de sarcophages découverts dans le village, au lieudit "la Croix Rouge"[6].

L'historiographie portant sur Néry et ses hameaux est pauvre. Émile Lambert signale les plus anciennes mentions de Verrines : *Veterinoe* en 860, de *Verrinis* en 1134, *Verrinoe* en 1171, *capella de Veterinis* en 1182, Verringnes en 1199. Malgré cela, nous ne savons rien du village avant le XIIIe siècle. Autant Néry apparaît comme une part de l'ancien domaine royal de Verberie passé aux mains des premiers sires de Crépy autour de l'an mille, autant Verrines est une inconnue jusqu'en 1206. À cette date, l'évêque de Senlis Geoffroy II concède un droit de gîte à la population contre un cens. Ceci nous apprend surtout que Verrines est alors une seigneurie indépendante, peut-être déjà dans l'orbite du diocèse. Elle est vendue en 1339 par un certain Jean de Verrines, écuyer, au chapitre cathédral de Senlis. Il ne doit s'agir que de la seigneurie foncière, en tout cas rien n'indique qu'il s'agisse de la seigneurie de plein droit, c'est-à-dire la seigneurie banale. Quoi qu'il en soit, le roi de France Philippe VI de Valois accorde des lettres-patentes d'amortissement aux religieux qui restent vraisemblablement maîtres du lieu durant les deux siècles suivants puisqu'ils acquièrent en 1522 le droit de haute-justice. C'est apparemment à cette même date que la chapelle de Verrines est élevée au rang d'église paroissiale. Jusqu'alors, les habitants du hameau dépendaient de la paroisse voisine de Trumilly[7].

Durant l'Ancien Régime, le village semble rentrer en léthargie et disparaît des actes, mais il s'agit peut-être d'un effet de source et d'un défaut de recherche. Le village, nous dit Louis Graves, fut fortifié en 1582[8] et pillé tout de même en 1636 par les troupes espagnoles[9], mais restons prudents sur ces deux assertions. Toujours est-il que Verrines, en janvier 1654, est rattachée au marquisat dit « de Néry-Raray »[10]. Henri de Lancy, achevant l'œuvre de son père Nicolas de Lancy, unit alors Verrines à Raray, Néry, Vaucelle, Feu, Rocquemont, Béthisy-Saint-Pierre, Verberie et Auger-Saint-Vincent. Cette information, nous le verrons, est importante.

Les informations démographiques sont rares. En 1690, on compte 20 feux à Verrines et 89 feux à Néry, soit peut-être 460 habitants pour ces deux paroisses si l'on envisage environ 4,25 habitants par feu[11]. Un siècle plus tard, 582 habitants à Néry et Verrines ensemble, puis, toujours regroupés, 574 habitants en 1836[12].

En 1827, Verrines est rattachée à Néry par décret[13].

L'ARCHITECTURE DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Rieul de Verrines a fait l'objet d'une seule notice succincte de Dominique Vermand en 1996 , reprise in-extenso par le même auteur en 2016, et n'a intéressé aucun autre chercheur à notre connaissance. D. Vermand défend globalement les postulats suivants : chœur et croisée imputables aux années 1530-1540 comme l'indiquent la chrono-typologie architecturale et le vitrail nord de la seconde travée du chœur ; « nef sans caractère » postérieure, que l'auteur rapproche de la mention de travaux en 1757 de Louis Graves[15] ; chapelles nord et sud probablement légèrement postérieures au chœur, et seule la chapelle nord subsiste.

5 - Les spécialistes ne sont pas d'accord sur le tracé de la voie autour de Néry et nous proposons ici celui qui nous semble le plus vraisemblable, en accord avec la lecture de Michel Roblin par exemple ; Joseph Dupont précise dans sa note qu'un survol en 1976 (de Roger Agache ?) a permis de mieux localiser la chaussée et « les vestiges d'une ferme gallo-romaine » dans Dupont 1997, p. 1.
6 - Graves 1843, p. 147.
7 - Roblin 1978, p. 117 ; l'auteur s'appuie sur le *Gallia Christiana* X, 221.

8 - Claude Picart, enfant du pays et maire de Néry à la date de rédaction du présent rapport, nous a signalé effectivement avoir constaté plus jeune des indices de cette fortification, disparue aujourd'hui. Un travail d'archéogéographie aiderait certainement à mieux circonscrire et retracer l'évolution morphologique du hameau, qui semble intéressante.
9 - Carlier 1764, p. 62-63, propose une autre date et écrit : « j'ai lu dans un cahier manuscrit, qu'au mois de février 1638, un corps de troupes ennemies d'environ 500 hommes vint s'établir à Verrines et à Rocquemont » ; ces troupes détruiront une partie du pays.
10 - Hinard 2017, p. 60.
11 - Saugrain 1709, p. 94-95 ; d'après Hussenet 1996, les chiffres rendent compte d'une réalité démographique antérieure de presque une génération, vers 1690 ; le chiffre de 4,25 habitants par feu est un choix arbitraire après lecture de débats complexes et non conclus à ce jour.
12 - Graves 1843, p. 28 ; les chiffres démographiques de Louis Graves sont sérieux.
13 - Graves 1843, p. 145.
14 - Vermand 1996, texte repris intégralement dans Vermand 2016.
15 - Graves 1843, p. 145.

Cette lecture architecturale de l'édifice en deux phases, chœur puis nef (presque trois avec la question des croisillons très légèrement postérieurs au chœur), était la seule que pouvait faire l'auteur qui n'avait pas pu réaliser une observation aussi libre que la nôtre : l'église était encore vouée au culte, donc meublée, et il n'avait vraisemblablement pas eu accès aux combles, ce qui lui aurait confirmé son impression sur le micro-phasage de la croisée et lui aurait fait constater de façon évidente un programme beaucoup plus complexe sur lequel nous reviendrons. Ajoutons que l'objectif de ces brèves notices sous forme d'inventaire systématique était pour D. Vermand de fixer les grandes bornes chronologiques des églises paroissiales de l'Oise, sans entrer dans le détail des sites « secondaires » dont l'église de Verrines fait traditionnellement partie.

Il faut donc simplement retenir que, du point de vue de l'historien de l'art, le chœur, la croisée et la chapelle sont bâtis dans une période de transition, empruntant surtout au style architectural du gothique flamboyant mais déjà, pour quelques détails décoratifs, à celui de la Renaissance. La nef, sans style, serait plus tardive.

Notons enfin que le mobilier de l'église de Verrines est intéressant. D'abord les vitraux déjà évoqués et que Fabrice Courageux, maître verrier, confirme être typologiquement anciens[16], indépendamment de la date de 1541 que la plupart des spécialistes citaient jusqu'alors et qui est vraie (fig. 3). Ensuite un magnifique calvaire du XVIe siècle (restauré durant la présente campagne de travaux / fig. 4) et une belle série de dalles tumulaires. À leur propos, l'architecte du présent projet nous a fait parvenir une série de documents iconographiques, à savoir des dessins à main levée réalistes exécutés par un certain A. Pomart en 1988 et transmis depuis par l'érudit de Néry Pierre Martinaud. Leur étude permettrait d'affiner l'histoire de la cure de Verrines puisque plusieurs prêtres y sont mentionnés. Ajoutons que sur une des planches est écrit : « chapelle construite en 1325 ; reconstruite en 1541 ». La mention de 1325 - unique - est très intéressante, mais l'absence de référence de source de la part de l'artiste interdit presque d'y recourir.

LE CROISILLON MÉRIDIONAL ET LA CROISÉE

Le plus important des quatre sondages manuels réalisés sur le site fut celui qui concernait le dégagement des substructions du bras sud du transept (fig. 5). L'objectif premier était de confirmer que ce croisillon avait existé. En effet, la lecture des élévations assurait qu'un bras sud avait été prévu dans le programme architectural initial, mais rien ne confirmait qu'il n'était pas resté à l'état de projet.

16 - Cahier de chantier du 18 mai 2018.

Fig. 3 - Vitraux du chevet de l'église.

Fig. 4 - Calvaire du XVIe siècle avant la restauration.

En l'occurrence, la découverte de l'US 100, une solide maçonnerie de fondation, confirme que la chapelle fut construite. Afin d'éviter au maximum la fouille des couches du cimetière qui voisine l'église, nous avons « suivi les murs », en considérant tout de même tout au long du dégagement la relation stratigraphique entre les remblais et la fondation.

La fondation US 100, de blocs et moellons de calcaire liés au mortier de chaux sableux verdâtre, est soignée (fig. 6). Elle est réalisée en tranchée droite aveugle et à bain de mortier. L'assisage est presque régulier, les plus grosses pierres sont parfois calées ou complétées de fragments de terres cuites architecturales. De nombreux blocs sont marqués de traces d'outils ; une petite part offre des indices de layage dus à l'emploi du marteau-taillant droit (appelé parfois simplement taillant, ou laie/laye), la plupart dus au recours au marteau-taillant

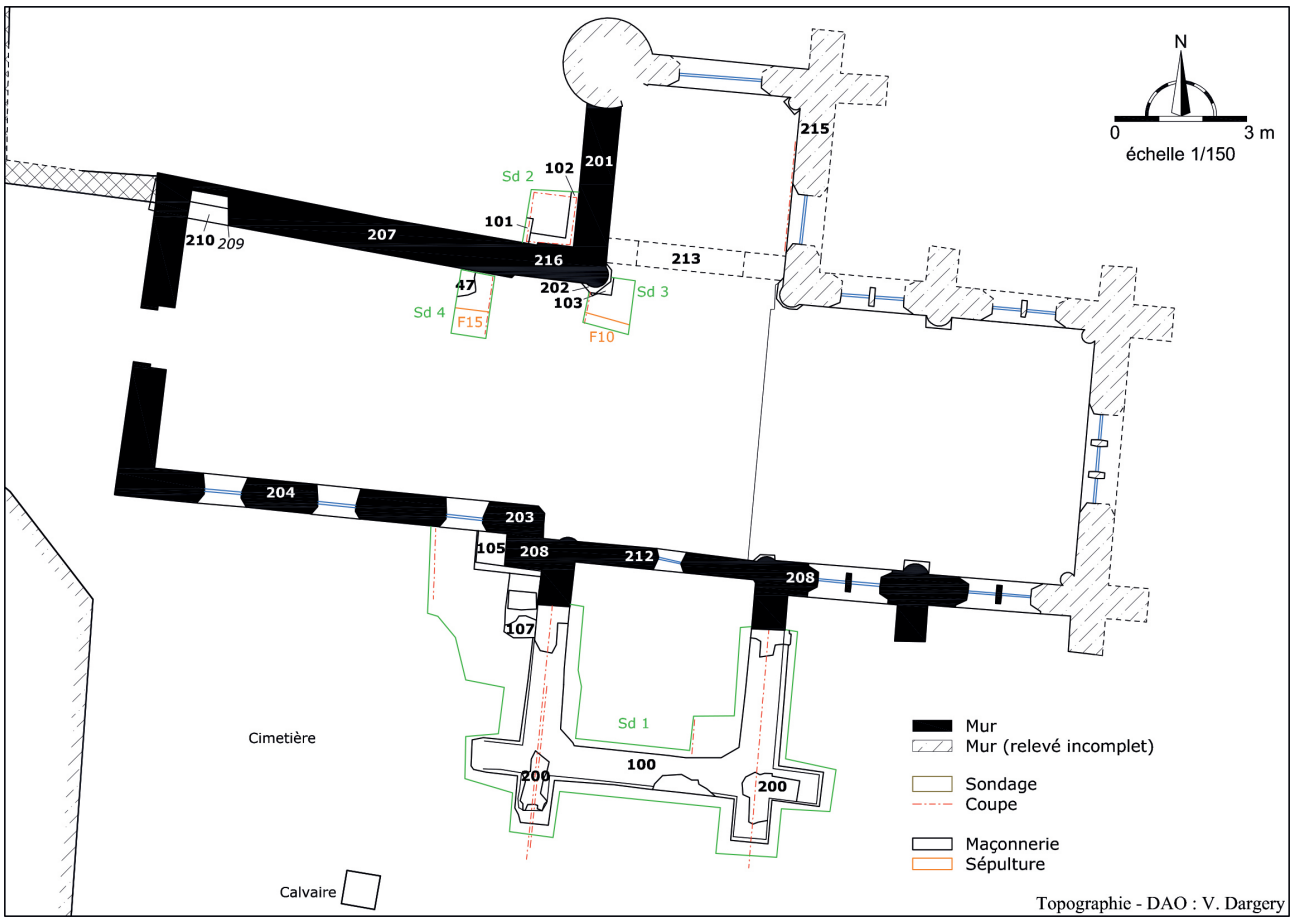

Fig. 5 - Plan général du site et des sondages archéologiques

bretté (ou marteau-taillant dentelé, ou bretture, qui est pourtant un terme impropre). Certains des blocs sont en remploi et quelques-uns présentent des vestiges d'enduits. La fondation se prolonge sans aucune rupture sous l'église. Ajoutons qu'elle est identique à la fondation US 105 du même sondage ainsi qu'à la fondation US 102 du sondage 2, au nord (fig. 7).

Directement sur l'US 100, l'US 200 est une maçonnerie de même nature dérasée sur l'essentiel de l'emprise. Il s'agit du mur d'élévation initial, bâti au cours du même chantier que la fondation. Les lambeaux d'US 200 sont conservés essentiellement aux pieds des élévations actuelles ainsi qu'aux angles du croisillon, sur une assise maximum à l'est. Partout, l'on découvre les négatifs des pierres récupérées ainsi que quelques profondes entailles et marques des outils utilisés pour le démantèlement (marteaux-taillants et pics). La récupération dut vraisemblablement être systématique et menée soigneusement car seuls les blocs de l'angle ouest ont été cassés alors qu'ils étaient encore liés. Elle fut plus profonde au niveau de la face sud, creusant la fondation US 100 dans la moitié orientale près du contrefort. Une saignée de 0,10 à 0,15 m de profondeur et de hauteur, tout au long de la face nord de la fondation du pignon sud du croisillon, indique la récupération de l'ancien sol dallé par bûchage à l'endroit de sa liaison avec la maçonnerie.

La stratification autour de la fondation est simple : quatre couches de remblais se superposent sur 1,30 m. En fond de tranchée affleurent encore des ossements humains que nous n'avons pas prélevés. Le terrain naturel n'a ainsi pas pu être observé, ni même la base de la fondation.

À la rencontre de la croisée et de la nef, la maçonnerie US 105 est, nous l'avons écrit, tout à fait similaire à l'US 100. Les deux fondations sont d'ailleurs très certainement égales mais l'US 107 - difficile à interpréter et qui ne nous intéresse pas ici - nous empêche de l'assurer complétement (fig. 8). Cependant, l'US 105 est inachevée vers l'ouest ; l'absence de bloc en boutisse et faisant parement à l'extrémité de la maçonnerie l'indique clairement. Il s'agit donc d'une fondation dont on a interrompu volontairement l'édification. Elle s'inscrit ainsi dans le programme initial de construction et désigne l'intention, à l'origine, de bâtir une nef - en tout cas une travée - en prolongement du chœur et de la croisée et dont cette maçonnerie est l'amorce de fondation. La stratigraphie de la berme occidentale du sondage le confirme également car nous n'avons découvert aucune tranchée de récupération.

Par ailleurs, l'analyse rapide des élévations qui surplombent le sondage s'est révélée instructive. Indiscutablement, les deux maçonneries qui contrefortent actuellement la croisée sont les

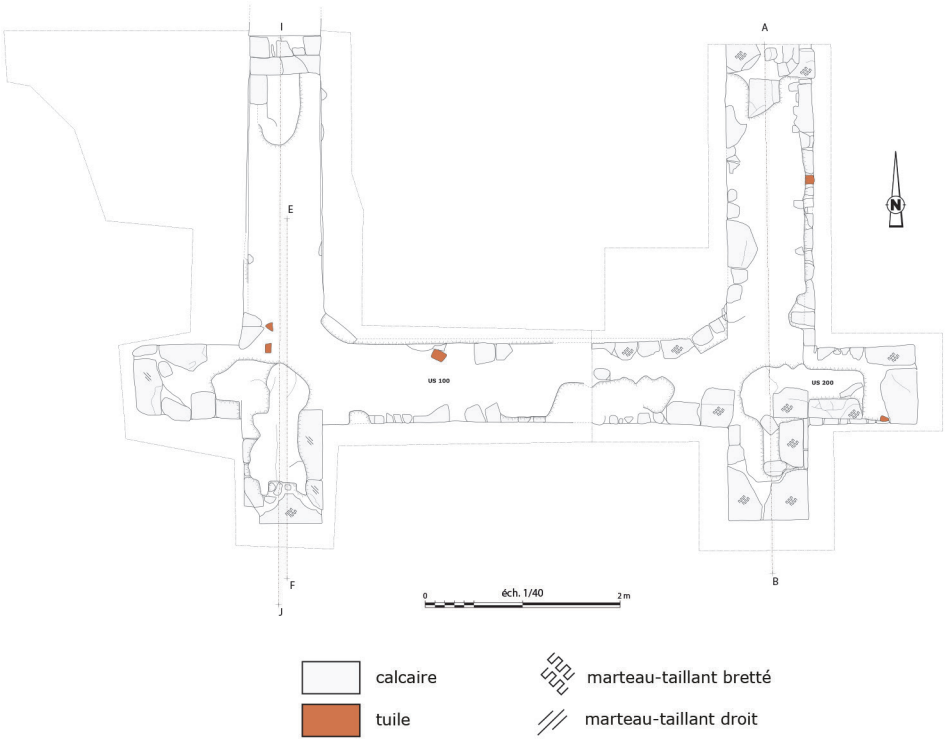

Fig. 6 - Vue générale du sondage 1 et relevé en plan du croisillon sud.

Fig. 7 - Détail du sondage 2 : en face, la fondation du croisillon nord et à droite, celle de l'amorce de la nef.

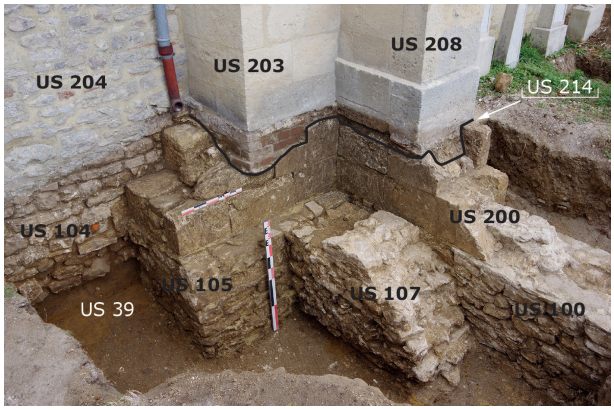

Fig. 8 - Détail du sondage 1 à l'angle de la croisée du transept et de la nef.

anciens murs est et ouest diminués du croisillon. Leur ravalement récent limite les observations mais n'empêche cependant pas d'y distinguer clairement les amorces des arcs formerets ainsi que le piédroit nord de la baie orientale, très modifié dans la partie haute (fig. 9). On peut remarquer également, aux angles extérieurs-internes de la croisée, les départs des pénétrations des voûtes.

Ajoutons que la maçonnerie US 212 qui ferme aujourd'hui la croisée au sud est en réalité le comblement de l'ancienne arcade qui ouvrait sur le croisillon. Ce « mur-bouchon », construit en moellons et blocs de calcaire peu assisés, présente de très nombreux remplois visibles uniquement depuis l'extérieur puisque la face intérieure est couverte d'un enduit à faux-joints rouge. Les remplois sont parfois des blocs moulurés qui correspondent vraisemblablement à d'anciennes nervures ou d'anciens remplages des baies du croisillon, récupérés lors de son démantèlement. Certains sont en sailli sur le mur. Pour le tiers inférieur du mur de comblement, les petits blocs rectangulaires en calcaire fin très proprement taillés et calibrés sont les anciens éléments constitutifs des voûtains du même secteur.

Par ailleurs, au-dessus de l'arcade, on retrouve la maçonnerie US 208, bâtie en petits et moyens moellons irréguliers non assisés, donc très différente en mise en œuvre des deux murs voisins devenus contreforts mais pourtant strictement contemporaine et solidaire d'eux. Rappelons que, dans l'état initial, cette partie de l'US 208 n'est pas visible puisqu'elle est noyée dans la charpente et au-dessus du plafond voûté. De plus, elle porte initialement relativement peu de charge. Cette section de mur US 208 n'avait donc pas besoin d'être montée en appareil régulier, ni besoin d'être particulièrement soignée.

Le point le plus important dégagé de la rapide analyse architecturale que nous avons pu faire dans le cadre de cette intervention est la découverte d'un niveau général de dérasement de l'église de ce côté, que nous avons enregistré US 214 (fig. 8). Il correspond d'ailleurs à une action de dérasement observée également en sous-sol, dans le sondage 2 (US 14, fig. 7). Ceci implique alors une action de démantèlement ou de destruction sur l'ensemble du monument. L'US 214 est particulièrement visible au pied du mur-contrefort occidental US 208, il est plus discret sur le contrefort oriental, notamment parce que ce dernier a été plus profondément repris lors de restaurations à la fin du XXe siècle. On la retrouve toujours au pied du massif US 203, lui-aussi très restauré récemment. Partout, ce dérasement se caractérise également par une couche plus ou moins aménagée de terres, de fragments de blocs de calcaire et de terres cuites architecturales. C'est sur cet agrégat US 217 que la nouvelle église a été bâtie,

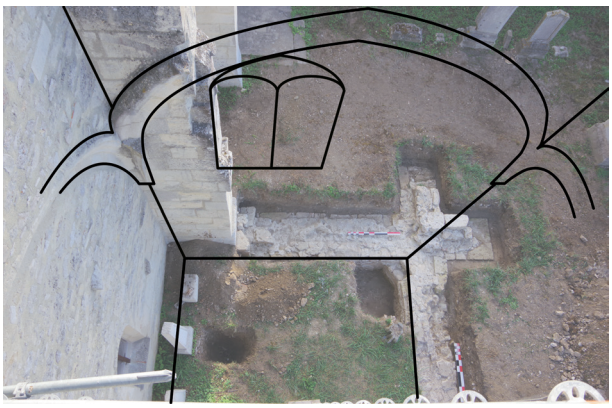

Fig. 9 - Hypothèse de restitution du croisillon sud d'après la lecture du bâti et l'élévation du croisillon nord.

chose si curieuse que nous avons longtemps pensé que l'US 214 n'était qu'une saignée réalisée à la base du mur. Mais l'observation du mur-contrefort ouest US 208 va bien dans le sens d'un dérasement global, les résultats du sondage 2 également. Aucune observation n'est bien entendu possible depuis l'intérieur, les murs étant enduits et les sols actuels ayant été restaurés.

Au final, le scénario qui semble se dégager des différents points précédemment évoqués pour ce secteur autour de la chapelle méridionale suit le phasage suivant :

- 1 - Une première église avec transept est bâtie probablement avant la seconde moitié du XIVe siècle et possiblement dès la fin du XIIe siècle. Elle présente elle-même déjà quelques beaux blocs en remploi, dont certains sont enduits, qui attestent d'une bâtisse plus ancienne encore mais dont nous ne pouvons rien dire. Les indices qui prouvent l'existence de cette église médiévale et qui nous amènent à la dissocier de l'église actuelle sont rares mais sérieux, à commencer par la présence de cette saignée US 214 (et son équivalent US 14 dans le sondage 2) qui témoigne bien que les fondations observées partout sont en réalité celles d'une église plus ancienne que l'actuelle. Remarquons tout de même que les mises en œuvre sont similaires à la présente église, avec recours aux calcaires lutétiens locaux, au mortier de chaux, à de beaux blocs en calcaire à milioles et cérithes pour les appareils d'élévations et à des assemblages à joints fins pour les parements. Aucun élément mobilier découvert au cours de cette opération n'est vraisemblablement antérieur au XIVe siècle ; il s'agit en l'occurrence pour les plus anciens de grès du Beauvaisis absent dans le Valois avant la fin du XIIIe siècle. Mais le mobilier est de toute façon rare. Enfin, le recours au marteau-taillant bretté pour dresser les blocs dans un contexte d'édification d'église paroissiale dans ce territoire ne peut pas être antérieur au dernier tiers du XIIe siècle voire au premier tiers du siècle suivant[17], et le choix de l'approvisionnement des

17 - Lemire 2008 ; Doperé 2018.

blocs de calcaire semble réfléchi et articulé autour de gros modules, ce qui indique ici encore plutôt une habitude acquise dans le courant du XIIe siècle mais commune surtout à partir du XIIIe siècle[18]. Rappelons qu'Émile Lambert présente une mention de « *capella de Veterinis* » en 1182, et l'on peine à ajouter pour le phasage une étape supplémentaire avec une église encore, alors qu'archéologiquement rien ne l'atteste. Donc notre première église et cette mention sont-elles à rapprocher, pour proposer une première église à Verrines à l'emplacement de l'actuelle dès le dernier quart du XIIe siècle ? Cela nous semble autorisé.

- 2 - Cette première église est démantelée probablement vers la fin du Moyen Âge, peut-être même justement à l'occasion de la nécessité de construire la nouvelle église actuelle. Nous ignorons si cette opération de dérasement fait suite à un accident qui aurait détruit l'édifice ou s'il est le fruit d'un choix de démolition volontaire, par fait de guerre ou décision politique par exemple. Ce qui nous fait croire que le démantèlement n'est pas antérieur de beaucoup à la phase suivante, c'est précisément qu'on a réutilisé le tracé de l'ancien édifice pour installer le nouveau : soit les fondations et les bases des élévations étaient alors visibles, soit les habitants en avaient gardé la mémoire et le maitre d'œuvre a jugé utile de les dégager (sommairement) pour les réutiliser.

- 3 - Une seconde église est érigée. Il s'agit de celle correspondante à l'essentiel des élévations du chœur et de la croisée actuelles. Elle aurait dû présenter un plan en croix latine, assertion mise au conditionnel puisque la nef prévue à ce moment-là ne sera vraisemblablement jamais érigée (US 203 et surtout observations d'archéologie du bâti). Rappelons que, très souvent à partir de la fin du Moyen Âge, les édifices religieux séculiers étaient cofinancés par les seigneurs, les paroissiens et éventuellement l'évêché. Le sire payant alors le chœur et parfois le clocher, le portail et/ou la croisée, l'évêché et les paroissiens se divisant la dépense pour les autres parties dont la nef[19]. Ici, les paroissiens de Verrines, qui est un village assez modeste depuis le Moyen Âge, n'ont peut-être pas pu - ou pas souhaité - suivre leur seigneur dans la démesure du programme architectural initié. À moins que le rang de l'église qui, rappelons-le, n'est pas une église paroissiale à l'origine, justifie un déroulé de chantier différent sur lequel nous ne savons rien. Le croisillon méridional ressemble donc beaucoup à son pendant au nord, excepté la présence d'une tour-escalier. Il a d'ailleurs lui-aussi probablement accueilli une chapelle.

- 4 - Le croisillon méridional de la nouvelle église est à nouveau démantelé. Ici encore, il nous est impossible de savoir si ce démantèlement est le fruit d'un choix volontaire de déconstruction ou s'il est la conséquence d'une destruction par accident. Toujours est-il que cette seconde phase de dérasement est très bien menée, proprement, uniquement sur le bras méridional mais plus profondément que la précédente, atteignant cette fois la fondation, c'est-à-dire les parties érigées en phase 1. Les seuls vestiges de l'ancienne élévation qui ont survécu sont les deux murs-contreforts US 208 ainsi que l'arcade, sinon l'essentiel des indices sont les négatifs sur le lit de mortier de l'action des outils lors de la phase de récupération ou ceux des blocs démontés, ainsi que les blocs en remploi dans le mur-bouchon US 212. Dater précisément cette phase est très difficile puisque, en l'absence de mobilier et d'information historique, seule la stratigraphie du sondage de l'intérieur de l'angle sud-est de la chapelle permet de constater que le remblai associé à cette phase est peu profond et peu perturbé à cet endroit. Pour notre part, considérant plusieurs éléments dont les enduits intérieurs, nous serions tentés de proposer un démantèlement assez tardif, peut-être dans le courant du XVIIIe siècle.

LA NEF D'APRÈS L'ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE

La nef a d'abord pu être renseignée archéologiquement à l'occasion de deux sondages réalisés dans la croisée et le vaisseau. Leur localisation a été contrainte par la présence d'étais de soutien et d'un grand échafaudage ; nous aurions souhaité idéalement mieux documenter la jonction entre la nef et la croisée.

Le sondage 3 (fig. 10) a permis d'observer, sous le sol dallé actuel remanié dans la seconde moitié du XXe siècle, une stratification simple avec les vestiges d'un sol plus ancien remanié (US 20) et deux couches horizontales (les US 16 et 17). La plus profonde est le terrain naturel qui se caractérise par une couche argilo-calcaire grise-orangée très compacte et stérile ; repose sur elle une seconde couche argilo-calcaire grise-jaune moins compacte, stérile également, présentant des poches argileuses marrons, que nous interprétons comme la surface du terrain naturel à peine remanié. Le sol géologique est donc atteint autour de 100,95 m NGF sous l'église, alors que nous étions encore dans les terres de cimetières à 100,55 m NGF dans le sondage 1.

Deux relations stratigraphiques intéressantes sont à souligner. La première est que les US dont il vient d'être question sont recoupées par l'US 45, creusement de la tranchée d'installation de la fondation US 103 du pilier nord-ouest de la croisée de l'église. Aucun élément mobilier n'a permis de proposer une datation absolue au comblement

18 - Gély 2008.

19 - Vermand 1980, p. 3 ; l'auteur cite Prache 1979, p. 119 et commet une petite erreur car il faut se référer à la page 117.

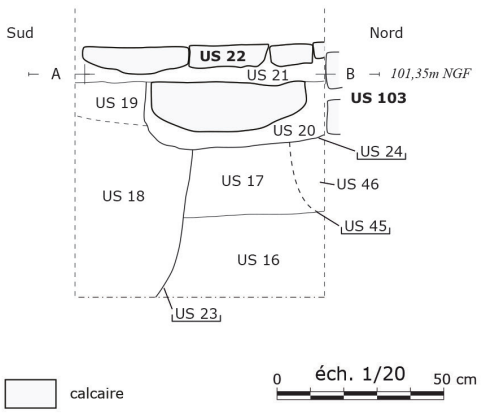

US 16 : couche argilo-calcaire gris-orangé, très compact et hétérogène, veines de limon de l'US 17, stérile.

US 17 : couche argilo-calcaire gris-jaune, compact et homogène, poches argileuses marrons, stérile.

US 18 : remblai argilo-sableux gris-marron, compact et homogène, cailloux de calcaire, quelques tuiles et charbons.

US 19 : remblai argilo-sableux gris, compact et homogène, avec inclusions de quelques pierres de calcaire, cailloux de calcaire.

US 20 : remblai argileux marron, compact et homogène, avec inclusions de quelques pierres de calcaire.

US 21 : remblai de sable et mortier blanc-jaune, meuble et homogène, quelques cailloux et pierres de calcaire, stérile.

US 22 : sol de dalles de calcaire lutétien de taille et d'épaisseur variables.

US 23 : creusement de la sépulture F10.

US 24 : creusement de la petite fosse F12.

US 45 : creusement de la tranchée de fondation de F11.

US 46 : remblai argilo-calcaire gris-jaune, compact et homogène, inclusions argileuses marrons.

US 103 : maçonnerie de blocs, moellons et pierres de calcaire en bain de mortier de chaux très sableux et verdâtre.

Fig. 10 - Vues et relevé du sondage 3

US 46. Contrairement au scénario décrit dans la partie précédente, où les élévations du XVIe siècle viennent profiter des fondations médiévales, le pilier et sa fondation sont homogènes et nous pouvons constater qu'ils sont bien peu fondés, à peine une cinquantaine de centimètres par rapport au niveau de circulation actuel. Bien que le terrain naturel soit très compact et vraisemblablement stable, il reste surprenant de ne pas fonder davantage un élément structurant et porteur de charge, autant qu'il est surprenant de constater que les élévations renaissantes sont posées sur les fondations médiévales en étant à peine liées à elles. Il en ressort que le maître d'œuvre de la seconde église de Verrines semble avoir suivi l'adage picard « belle montre, peu de choses », car autant les élévations sont globalement très soignées, autant les parties structurelles invisibles sont réalisées à l'économie.

La seconde relation stratigraphique importante est que les US 16 et 17 sont recoupées au sud, par l'US 23, creusement d'une fosse d'inhumation. Des os d'immature (environ 6 mois) en connexion sont apparus vers 100,73 m NGF ; nous avons stoppé ici la fouille. Aucun élément mobilier ne permet d'établir une datation absolue, mais les relations stratigraphiques et l'histoire de la pratique de l'inhumation dans les églises impliquent que cette sépulture est antérieure au XVIIIe siècle. L'absence de caveau pourrait plaider pour une datation plus haute, au XVIIe siècle[20]. Rien n'empêche qu'elle soit plus ancienne encore. Étant donné sa position, pour partie dans la nef et pour partie dans la croisée, nous sommes tentés de penser qu'il s'agit de l'enfant d'une élite.

Le sondage 4 (fig. 11) a été l'occasion d'une découverte similaire, à savoir une inhumation presque immédiatement sous le sol dallé remanié à l'époque contemporaine. Des os humains en connexion ont été mis au jour à 100,89 m NGF et nous ont ici encore contraint à stopper la fouille. Le comblement a fourni des petits fragments de céramique du type grès salé moderne, probablement du XVIIe siècle.

Le creusement de la fosse de sépulture US 32 recoupe toutes les autres US observées sous le dallage, y compris une fosse ininterprétable et le terrain naturel qui apparaît ici à 101,20 m NGF. Il s'agit du point d'apparition le plus haut observé dans le cadre de cette opération, qui prouve qu'il y a

20 - Bertrand 2000 ; l'auteur prend des exemples essentiellement en France méridionale mais s'appuie beaucoup sur Les lois ecclésiastiques de France de Louis d'Héricourt, ingénieur, religieux et avocat du duc de Valois-Orléans & du Parlement de Paris, dont les ouvrages de droit faisaient autorité et dont la culture était francilienne et picarde.

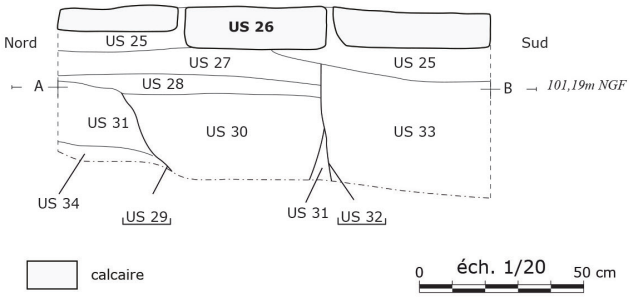

US 25 : remblai sableux blanc-gris, compact et homogène, de nombreuses pierres en calage.

US 26 : sol de dalles de calcaire lutétien de taille et d'épaisseur variables.

US 27 : remblai limono-argileux brun-gris, compact et homogène, quelques cailloux de calcaire.

US 28 : remblai limono-argileux brun clair, compact et hétérogène, quelques cailloux de calcaire.

US 29 : creusement de la fosse F14.

US 30 : remblai limono-argileux marron, meuble et homogène, cailloux et pierres de calcaire, fragments de tuiles et charbons.

US 31 : limon argileux marron-roux, compact et homogène, stérile.

US 32 : creusement de la sépulture F15.

US 33 : remblai argilo-sableux marron, meuble et homogène, cailloux de calcaire, fragments de tuiles, charbons et os humains.

US 34 : pierres de calcaire grises mêlées de limon argileux, compact et homogène.

Fig. 11 - Vues et relevé du sondage 4.

de fortes variations altimétriques. Signalons que le mur nord de la nef au pied duquel le sondage a été réalisé n'est presque pas fondé. Notons enfin, pour ce sondage, la mise au jour d'un ancien sol US 47 en dalles de calcaire irrégulières et grossièrement équarries liées à la terre. Le vestige représente moins d'un mètre carré. Nous l'interprétons comme un sol d'extérieur, un dallage de place ou de parvis par exemple. La fenêtre de lecture est cependant étroite, mais l'élément est à mettre en relation avec certaines des observations réalisées sur les élévations et qui concernent la morphologie de l'église avant la construction de la nef actuelle, alors qu'elle était plus courte.

Présentons rapidement quelques éléments architecturaux de la nef afin d'en esquisser son évolution. Elle a été plusieurs fois réparée et ravalée au XXe siècle, ce qui a largement impacté l'état archéologique, particulièrement à l'extérieur. L'intérieur, quant-à-lui, est enduit et voûté en berceau (fig. 12).

Le mur-gouttereau nord US 207 est bâti en petits et moyens moellons irréguliers essentiellement de calcaire ; signalons tout de même quelques blocs en remploi dont l'un est mouluré d'une colonnette. Ce mur n'est curieusement pas aligné sur l'axe général de l'église, sans que nous puissions interpréter ce fait. Ceci explique que la nef soit de forme trapèze irrégulière. L'US 207 est percée à l'ouest d'une porte US 209, remaniée puis abandonnée entre le XVIIIe et le XIXe siècle. Le mur de façade est quasiment illisible archéologiquement tant les modifications

Fig. 12 - Vue générale de la nef et la croisée avant le début du chantier, sans étaiement ni échafaudage.

ont été nombreuses ; en témoigne par exemple la porte principale dont le linteau, d'un style classique austère indatable, est appuyé sur deux coussinets brisés en… polystyrène ! Encore que le maître-d'œuvre a fait l'effort de les faire recouvrir de chaux. Un oculus, une niche dénaturée et une statuette rythmaient cette façade d'entrée. Le mur-gouttereau sud US 204 est le plus soigné ; il relève du même principe de construction en moellons non assisés mais l'angle avec le mur de façade est parfaitement monté en gros carreaux de calcaire harpés et les trois baies sous arcs plein-cintres identiques entre elles bénéficient d'encadrements également très bien montés.

Ce mur est parfaitement orienté suivant l'axe principal est/ouest de l'édifice. Il est cependant adossé à la curieuse maçonnerie US 203 que nous avons quelques difficultés à interpréter, principalement à cause des remaniements dont

elle a été l'objet lors de la dernière campagne de restauration. Comme écrit plus haut, le mur US 203 est vraisemblablement l'amorce du mur-gouttereau sud de la nef prévue initialement, au cours de la même campagne que le chœur et la croisée. En ce sens, il est vraisemblablement le pendant de l'amorce de la courte section de mur US 216 au nord. Il fonctionnait avec la fondation US 105 qui annonce cette première nef avortée. Le mur-gouttereau actuel qui nous intéresse ici, US 204, est donc le remplaçant tardif du mur amorcé et avorté beaucoup plus tôt. En revanche, nous n'expliquons pas la raison qui a porté les bâtisseurs à ne pas l'aligner sur le mur US 203 et sa fondation US 105, mais à le décaler d'environ un mètre vers le nord, c'est-à-dire vers l'intérieur de la nef. Il en ressort d'ailleurs aujourd'hui non seulement une dissymétrie de la nef à cause de la divergence d'alignement des deux murs US 204 et US 207, mais aussi un décentrement de la nef vers le nord par rapport à l'axe initial déterminé par la croisée et le chœur.

La charpente de la nef est également intéressante (fig. 13), bien qu'en mauvais état, surtout parce qu'elle est profondément remaniée à plusieurs reprises, ce qui indique des désordres ou des changements de programmes architecturaux[21]. Elle est en fait double, avec une charpente structurante de type fermes et pannes à laquelle est ajoutée une armature de voûte en berceau surbaissée afin de fixer un lattis plâtré (déposé dès le début du chantier). Une paroi à pan de bois vient clore la charpente de la nef contre l'arc triomphal. Le phasage des structures et des différentes couches d'enduits et de peinture ainsi que les données historiques permettent de proposer une chronique de quatre états successifs de charpente, de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle jusqu'à la pose, probablement vers le milieu du XVIIIe siècle, de l'armature en berceau pour le lattis plâtré.

La plus surprenante découverte de l'opération concernant la nef fut faite par Stefania Dotti, restauratrice de peintures. Sur la face intérieure du mur-gouttereau nord US 207, sous l'enduit à faux-joints rouges, furent peintes des armes nobles (fig. 14). Nous les avons identifiées. L'écu se décrirait ainsi : « D'or à l'aigle éployé de sable, becqué, langué et armé de gueules, chargé d'un écusson d'azur surchargé de trois fusées d'or rangées en pal »[22]. Les lions dressés et affrontés en ornement extérieur sont uniquement du décor, à l'inverse la couronne qui somme l'écu est une

Fig. 13 - Vue générale de la charpente de la nef ; les bois courbés correspondent à l'armature pour la voûte en berceau ajoutée dans un second temps.

couronne marquisale. Les armes et la couronne permettent de conclure qu'il s'agit d'une référence à l'un des marquis de Néry-Raray, après la création du marquisat en 1654, c'est-à-dire Henri de Lancy jusqu'en 1679, son fils Gaston-Jean-Baptiste jusqu'en 1691 ou encore - mais c'est moins probable - sa petite-fille Marie-Luce jusqu'en 1743[23]. Ensuite, Néry sortira des possessions des Lancy. Il reste difficile d'expliquer pourquoi ce décor a été peint là en l'absence d'une étude globale du décor de l'église à cette époque. Considérant le point de vue de la spécialiste qui, d'après la palette de pigments, propose plutôt une datation haute[24], le plus probable est qu'il s'agisse d'une peinture de dédicace lors de la constitution du marquisat de Néry-Raray en 1654, et non pas d'une litre funéraire comme nous le pensions à l'origine. Précisons d'ailleurs qu'il existe des armes identiques peintes sur un mur de l'église Saint-Laurent de Rocquemont, commune voisine, mais justement sur une litre funéraire. Quoi qu'il en soit, la présence des armes des Lancy confirme que le mur-gouttereau nord US 207 est bâti très certainement avant la seconde moitié du XVIIe siècle. Aucun indice similaire n'existe pour son vis-à-vis et seule l'absence de marque de la partie active d'un marteau-taillant bretté sur l'encadrement des baies pourrait permettre de remonter leur date d'exécution vers le XVIIIe voire, dans notre territoire, au XVIIe siècle.

21 - Nous remercions Maxime Chartier, archéologue du bâti spécialiste des charpentes, pour son analyse.

22 - Rietstap 1887, p. 15 ; nous proposons ici une représentation du même blason mais porté par Charles Ambroise de Lancy et issue de Hozier 1696, p. 1012 ; merci à Lionel Mazet, historien et archéologue, pour la description exacte en langage héraldique.

23 - Hinard 2017.

24 - Cahier de chantier du 7 juin 2018.

Les armes découvertes sur le mur **US 207**

Les armes des Lancy
d'après l'armorial Hozier

Succession simplifiée des Lancy,
marquis de Néry-Raray,
et indication des dates de décès

Nicolas de Lancy + 1638

Création du marquisat
de Néry-Raray en 1654

Henri de Lancy + 1679

Gaston Jean-Baptiste de Lancy + 1691

Marie-Luce de Lancy + 1743

Fig. 14 - Armes et généalogie de la famille de Lancy.

Concernant la nef, nous pourrions donc proposer le phasage principal suivant :

- État 0 ? : le dallage US 47 aperçu dans le sondage 4 permet de penser qu'une partie de l'emprise actuelle de la nef fut d'abord une placette ou le parvis de l'église antérieure. L'indice reste cependant mince.

- État 1 : il a existé une ancienne nef charpentée sur laquelle seront pris les bois remployés pour la charpente actuelle, ou ces bois sont pris sur un édifice voisin (logis, grange, etc.) ; dans le même ordre d'idée, les blocs remployés aperçus dans les murs, notamment la colonnette dans l'US 207, proviennent peut-être de cette ancienne nef ou d'un bel édifice voisin.

- État 2 : construction avant 1654 d'une nef modeste adossée à la croisée qui lui est antérieure ; le mur nord US 207, mal fondé et aveugle, est surement d'origine ; il est peint intérieurement en blanc (certainement toute la nef avec lui ?) et présente au moins un écu des de Lancy ; la charpente est visible. Les sépultures peuvent être rapprochées de cet état ou du suivant.

- État 3 : la porte US 209 au nord-ouest de la nef est abandonnée et bouchée par l'US 210. Le mur-gouttereau sud US 204, bien fondé et offrant des baies, vient en remplacement de son précédent à une date et pour des raisons inconnues ; cela implique une modification de la charpente.

- État 4 (qui peut être un prolongement de l'état 3) : ajout d'une structure charpentée pour suspension d'une voûte en berceau portant un lattis plâtré ; le berceau est peint en blanc alors que tous les murs, y compris l'US 210, sont peints en blanc-jaune à faux-joints rouges ; le mobilier contenu dans l'US 210 et les observations faites à propos des enduits sur le mur-pignon permettent de placer cette phase dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

- État 5 : remplacement de la ferme occidentale de la charpente (qui est entièrement repeinte à cette occasion ?), création du pan de bois oriental et quelques autres remaniements de détails. Cette phase est à placer entre la seconde moitié du XVIIIe et le second tiers du XIXe siècle.

ARCHÉOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE DU BÂTI AU SERVICE DE L'ÉTUDE MONUMENTALE

Aux développements exposés ci-dessus se sont ajoutées, au cours de l'opération, des observations d'archéologie du bâti complémentaires concernant particulièrement les élévations du chœur et les charpentes de la croisée. Nous les synthétiserons très rapidement ici car elles ont permis de confirmer les intuitions de D. Vermand et, mises en perspectives avec les résultats des sondages, elles ont également permis d'affiner le phasage

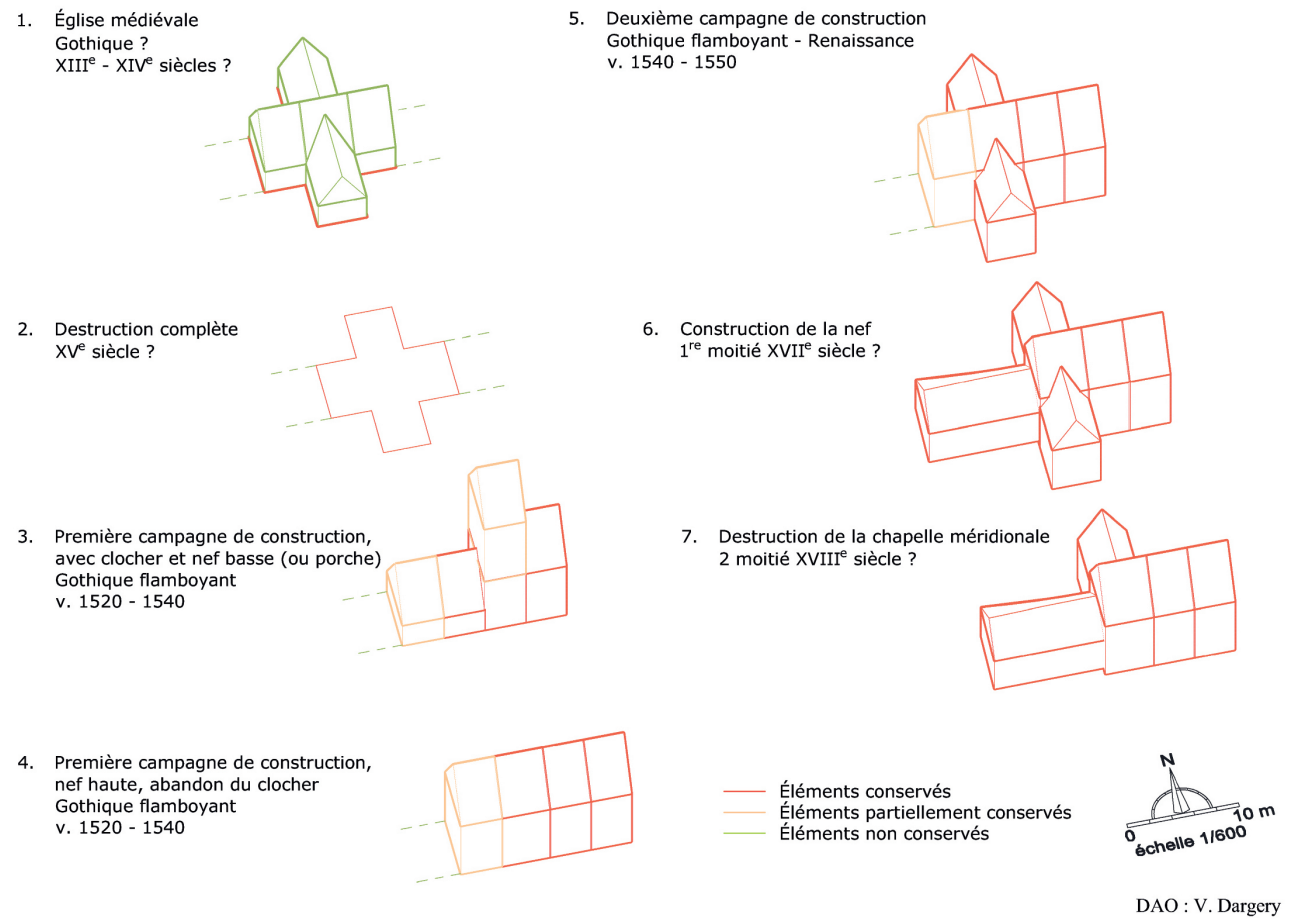

Fig. 15 - Phasage de la construction.

de l'édifice en proposant sept états en cinq siècles, du plein Moyen Âge à l'épisode révolutionnaire (fig. 15).

L'essentiel des élévations du chœur et de la croisée est monté en beaux carreaux de calcaire lutétien de moyen et grand appareil dressés au marteau-taillant bretté et liés au mortier de chaux (fig. 1). La régularité des assises, des harpes, des encadrements démontrent que tous les composants de la bâtisse sont strictement contemporains. Signalons quelques retouches de détail : une porte tardive et bouchée au sud dans la travée du sanctuaire ainsi que la corniche, très hétérogène, particulièrement pour le bras nord du transept et au-dessus de l'arc doubleau du bras sud.

À plusieurs endroits, la structure même du gros-œuvre de l'élévation a été modifiée. Nous avons déjà évoqué les amorces US 203 et US 216 de la probable nef attendue initialement[25]. Notons un autre élément, à l'angle nord-est de la croisée, là où le chœur et la chapelle nord se rejoignent. L'observation de la face extérieure du mur oriental

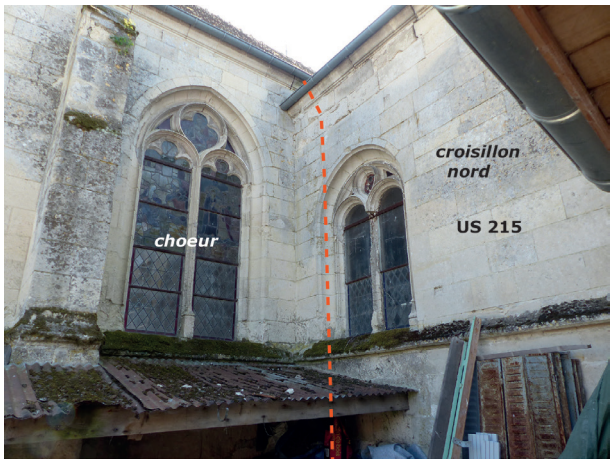

Fig. 16 - Détail de l'angle nord-est de la croisée ; en pointillés, le profil du contrefort noyé dans la maçonnerie du croisillon nord

du croisillon nord US 215 permet d'émettre l'hypothèse que la chapelle fut en fait accolée à un contrefort. Il est trahi en parement par un coup de sable lisible sur trois à quatre assises au-dessus de l'arc de la baie. La face du contrefort fut retaillée pour servir dans un second temps de piédroit sud à la baie de la chapelle ; on constate d'ailleurs la grande différence de hauteur d'appareil entre ses piédroits nord et sud, qui explique que l'on trouve une assise de plus au sud (fig. 16). C'est-à-dire que le chœur, dans le projet initial, ne devait pas être

25 - Il aurait pu s'agir également d'un porche, mais la réflexion autour de ce point est délicate et nous ne l'aborderons pas dans le cadre de cet article ; nous renvoyons alors le lecteur au rapport, particulièrement à la partie 2.4.2.1.

prolongé par une croisée mais peut-être directement par une nef. L'observation de la face intérieure du mur, dont l'enduit a presque disparu à cet endroit, confirme également cela, ainsi que l'analyse du rein de voûte à l'aplomb où apparaît la gorge ainsi que le départ du talus qui couronnait le contrefort (fig. 17). Dans le même comble du croisillon nord, on remarque immédiatement les vestiges d'une corniche moulurée strictement identique à celle qui surplombe le chœur ; elle la prolongeait d'ailleurs initialement et était donc visible. Le contrefort et cette corniche, avec d'autres indices comme des détails stylistiques différents entre les réseaux des baies du chœur et ceux du croisillon nord ou les variations des mises en œuvre générales des murs, confirment que l'actuelle croisée a été un temps pensée comme une élévation sans bas-côté, c'est-à-dire une troisième travée de chœur ou, plus probablement, une première travée de nef.

Précisons que le relevé topographique de l'église a fait découvrir un élément structurel important que l'observation *in-situ* ne permet pas de remarquer. Les murs-gouttereau des travées 1 et 2 du chœur ne sont pas identiques : les murs de la travée 2 sont plus larges que ceux de la précédente, environ 0,80 m pour le premier et 0,70 m pour le second. Ce fait est surprenant, car la travée 2 est théoriquement celle qui est le moins soumise aux contraintes et aux forces, puisqu'elle est contrebutée de part et d'autre, et n'a donc pas besoin d'être élargie. Un rapide détour dans les combles du chœur explique ce point. On découvre là une charpente de type fermes et pannes avec chevrons sur blochets, qui est une typologie tardive (post-médiévale). Elle est curieusement dissociée de la charpente de la croisée, très remaniée, alors qu'elles auraient dû être deux parts constitutives du même ensemble. En fait, une maçonnerie divise le comble en deux à la jonction du chœur et de la croisée. Il s'agit vraisemblablement d'un mur-pignon d'étage, dont la face extérieure, caractérisée notamment par un larmier, donne vers l'ouest (fig. 18). Une ouverture au milieu de cette maçonnerie a été réalisée postérieurement pour permettre de circuler dans les combles et doit être ignorée.

Ce mur-pignon est typologiquement et archéologiquement strictement contemporain du chœur : le larmier est une forme classique du XVIe siècle et comparable à celui du niveau inférieur bien que la mouluration soit légèrement plus complexe et la mise en œuvre est similaire. Soulignons également que les assises présentent des hauteurs qui correspondent à des multiples faciles du pouce royal (quatre hauteurs repérées : 0,235-0,24 m ; 0,265 m ; 0,29-0,30 m ; 0,325-0,33 m soit, pour ce dernier, un pied de douze pouces de 0,027 m, les autres étant des multiples) et les blocs présentent des marques d'assises typiques de celles que l'on trouve dans ce territoire très couramment entre le

Fig. 17 - Détail du talus du contrefort sur lequel s'adosse l'US 215 ; dans l'angle supérieur du cliché, on aperçoit également la corniche moulurée englobée dans la charpente.

Fig. 18 - Vue générale de la face extérieure du mur de l'ancien clocher.

XIVe et le XVIe siècles, voire le XIIIe et le XVIIIe siècles (flèches et chiffres romains). Les marques sont si fraîches que l'on peut affirmer que le mur n'a jamais été exposé aux intempéries.

Évidemment, cette maçonnerie soulève des questions fondamentales. Si elle présente un larmier vers l'ouest, c'est qu'elle est un mur orienté séparant un extérieur théoriquement exposé à un intérieur, or aucune maçonnerie dans le comble du chœur ne lui répond. Pas même le pignon du chevet qui ne présente pas exactement le même profil, à commencer par le fait qu'il ne propose pas de larmier (même disparu) et que les rampants semblent d'origine. Si un mur devait lui répondre, il ne pouvait vraisemblablement se situer qu'à l'emplacement de l'actuelle ferme de charpente du chœur, au-dessus de l'arc séparant les travées 1 et 2. Ainsi aurait-on probablement ici, au-dessus de la travée 2, une structure barlongue de type clocher, qui explique la plus forte épaisseur de la maçonnerie du niveau 1 dans cette travée : il a fallu porter un édifice supplémentaire.

Quelle hauteur et quel profil donner à ce clocher ? Nous ne pouvons répondre à ces questions en l'état de nos connaissances. Tout juste pouvons-nous proposer qu'il se serait composé d'au moins trois niveaux : un niveau de grandes arcades, un niveau de souche probablement aveugle et un niveau de beffroi avec les cloches et les abat-sons ; le tout couvert d'un toit. Cependant, des comparaisons architecturales avec quelques églises de l'Oise des XIIe-XVIe siècles offrant un clocher en position d'étage sur la seconde ou la troisième travée permettraient d'aller plus loin ; citons tout d'abord les églises Saint-Martin de Néry (fig. 19) et Notre-Dame de Trumilly qui sont toutes les deux voisines de celle qui nous intéresse ici, preuve qu'il y a peut-être une morpho-typologie à dégager dans notre micro-territoire, indépendamment des questions de datation. Citons ensuite, dans un voisinage immédiat, les églises Saint-Pierre et Saint-Michel de Séry-Magneval ainsi que Saint-Barthélemy de Villeneuve-sur-Verberie et Saint-Laurent de Rocquemont (fig. 20). Plus loin, proposons notamment les églises Saint-Laurent de La Villeneuve-sous-Thury, Saint-Pierre de Marquéglise, Saint-Georges de Rantigny/Uny-Saint-Georges, Saint-Martin de Roye-sur-Matz, Saint-Gervais et Saint-Protais de Vaudancourt, et les églises éponymes de Saint-Félix et de Sainte-Geneviève.

Enfin, dernière question que soulève la présence de ce clocher : quelle est la typologie de la partie occidentale, probablement une nef, pensée au moment-même où il est en cours de construction ? En effet, le larmier, qui - nous insistons - est d'origine, est un élément très curieux. Il est brisé, ce qui signifie qu'il est pensé pour éviter un obstacle. Or, à l'étape où le clocher est bâti, nous l'avons écrit plus haut, le maître d'œuvre n'a pas en projet une église en croix latine mais une église de plan allongé. À ce stade, plusieurs hypothèses : soit l'église ne devait se composer que de deux travées, l'une accueillant le sanctuaire, l'autre le clocher, et sous le larmier se serait trouvé un portail ; soit, hypothèse plus probable, l'église devait se prolonger vers l'ouest, au-delà de la travée de clocher, typiquement par une nef basse ou même simplement un porche, bas lui-aussi, et se pose alors la question de sa couverture à cet endroit. Le larmier est probablement brisé précisément pour ne pas gêner l'installation d'une couverture qui s'adosserait sur la partie basse du clocher. Cette théorie implique nécessairement que l'arc-doubleau qui sépare la croisée de la seconde travée du chœur a été construit en sous-œuvre après l'abandon du clocher, et explique les légères dissemblances entre les voûtes prismatiques du chœur et celles de la croisée.

Fig. 19 - Vue générale de l'église Saint-Martin de Néry (cl. P. Poschadel).

Fig. 20 - Vue générale du chevet de l'église Saint-Laurent de Rocquemont (cl. P. Poschadel).

Toute la démonstration précédente peut se résumer ainsi : si nef il y a eu avant la modification du projet pour installer une croisée, elle a donc eu deux états au moins, très proches dans le temps. Tout d'abord une nef basse, avec toiture s'intégrant parfaitement sous le larmier ; puis une nef haute qui régnait à la hauteur des travées du chœur, dont les indices sont ceux visibles notamment dans les combles et décrits plus haut (corniche, contrefort, etc.).

Parmi les éléments de détails qui renforcent encore l'intérêt archéologique et patrimonial du chœur et de la croisée, mentionnons : des charpentes, partiellement en position primaire ; la porte de la tour d'escalier très probablement d'origine ; une litre funéraire sur laquelle est peinte une couronne ducale, certainement exécutée pour commémorer le décès de Gaston d'Orléans en 1660 ; d'autres

Fig. 21 - Vue et relevé de l'épure découverte sur le mur US 215.

peintures, à motifs géométriques et végétaux, notamment autour de l'ancien autel du croisillon nord[26] ; une épure sur le même mur correspondant au tracé du remplage de la baie supérieure (fig. 21) ; enfin, le recours au nombre d'or et à une géométrie élémentaire proprement exécutée pour le tracé directeur du plan au sol de la bâtisse.

CONCLUSION

La lecture archéologique et architecturale du site documente donc directement les quatre derniers siècles de l'église, tandis que les sondages révèlent trois siècles supplémentaires de la chronique de la petite église Saint-Rieul de Verrines. Notons que rien n'empêche la paroisse, ou du moins l'église, d'être plus ancienne encore.

C'est ce que proposait déjà Michel Roblin[27], suivant la titulature « Saint-Rieul ». Verrines n'était d'ailleurs initialement pas une paroisse ; l'hypothèse la plus acceptée est que le hameau dépende à l'origine de la paroisse de Trumilly, qui n'est pas antérieure à 1182 en l'état de nos connaissances[28]. Pourtant, le culte à Saint-Rieul, faiblement représenté, est plutôt un culte du haut Moyen Âge, peut-être antérieur encore à ceux de Saint-Denis et Saint-Martin. En dehors de la paroisse Saint-Rieul de Senlis, on ne note qu'Orry-la-Ville et Rully à avoir une dédicace à ce saint pour le diocèse de Senlis, et la première a disparu. Dans le diocèse de Beauvais, il y a Brenouille[29] et il y avait autrefois Canneville[30]. Soit cinq paroisses en tout dans le département, apparemment toutes relativement anciennes. Rien n'interdit cependant que, dans le cas de Verrines, la fondation soit plus tardive. L'autre possibilité est que Verrines soit dès l'origine une chapelle cimétériale, ce qui peut impliquer une valeur différente à la dédicace. La mention de « *capella de Veterinis* » en 1182 que nous donnions plus haut d'après E. Lambert tendrait à le confirmer, mais il s'agit ici encore d'une simple hypothèse de travail.

Quoi qu'il en soit, il nous semblerait judicieux de poursuivre l'étude en direction d'une comparaison fine avec l'église Saint-Rieul de Louvres[31] (fig. 22), à laquelle rend déjà hommage le musée Archéa. Ceci demanderait à la fois une opération archéologique complémentaire à Verrines, doublée d'une étude historique, et une reprise partielle du dossier de l'église de Louvres, particulièrement sur les questions architecturales et historiques où les travaux de J. Lebœuf et A. Simil n'ont jamais été repris. Mais l'on ne peut qu'être surpris de trouver là une petite église dédiée à Saint-Rieul plusieurs fois réédifiée, voisine d'une église paroissiale, présentant une courte nef, un chevet plat et un clocher en situation de seconde travée, comme la nôtre à d'autres périodes.

Il nous semble qu'à travers l'exemple de cette petite église rurale très peu étudiée jusqu'alors, non classée et considérée comme secondaire du point de vue patrimonial, nous démontrons à quel point les études monumentales, principalement initiées dans le cadre des travaux d'entretien et de restauration et le plus souvent à la charge des architectes du

26 - En considérant l'ensemble des décors intérieurs, particulièrement les enduits, ainsi que les modifications secondaires, c'est au moins douze phases que nous pourrions distinguer.

27 - Roblin 1978, p. 199-200.
28 - *Id.*, p. 117 ; l'auteur s'appuie sur le *Gallia Christiana* X, 221.
29 - Arr. Clermont, can. Pont-Sainte-Maxence.
30 - Localité disparue, située aujourd'hui au nord du territoire de Saint-Maximin, arr. Senlis, can. Chantilly.
31 - Huet 2008, p. 168 et 174-175 ; Louvres : dép. Val-d'Oise, arr. Sarcelles, can. Goussainville.

Fig. 22 - Vue générale de la tour de Saint-Rieul à Louvres, ancien clocher de l'église Saint-Rieul (cl. P. Poschadel).

patrimoine ou des Monuments Historiques, ont à gagner à intégrer l'intervention d'un archéologue du bâti et, si possible, à la réalisation de sondages plus ou moins importants en lien avec les objectifs du chantier. Une discussion entre tous les corps de métiers intervenant peut alors s'engager. Elle débouche presque toujours sur une relecture de l'édifice, une meilleure compréhension du programme architectural initial et des phases de travaux ultérieurs, une meilleure contextualisation du monument dans son territoire jusqu'aux époques les plus récentes. Cette dynamique de collaboration, profitable pour les édifices et leur restauration, est encore rare dans notre région. Gageons qu'elle s'imposera dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

AUDOUZE Françoise, JORRAND C., JORRAND Jean-Pierre, MOMMELÉ Robert (1975) - « L'habitat protohistorique de Néry », *Revue archéologique de l'Oise*, 5, p. 11-14.

BERTRAND Régis (2000) - « Le statut des morts dans les lieux de cultes catholiques à l'époque moderne ». *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne], 6, 2000. Disponible sur < DOI : 10.4000/rives.60> (consulté le 08/01/2019).

CARLIER Claude (1764) - *Histoire du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois, et depuis l'origine de la monarchie françoise, jusqu'en l'année 1703*. Guillyn, Louis Bertrand, Paris, Compiègne, tome troisième.

CAROLUS-BARRÉ Louis (1995) - « Le comté de Valois jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois au trône de France (Xe siècle - 1328) », *Comptes rendus et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis*, 1995-1997, 147 p.

CARTE GÉOLOGIQUE (1967) - Bureau de Recherches Géologiques et Minières, *Carte géologique de la France au 1/50000, XXIV-12 Senlis*, coord. Ch. Pomerol, Nancy, Berger-Levrault.

DE CAIX DE SAINT-AYMOUR Amédée (1898) - « La maison de Néry aux XIVe et XVe siècles », *Comité Archéologique de Senlis, Comptes rendus et mémoires*, p. 68-75. .

DE CAIX DE SAINT-AYMOUR Amédée (1913) - « Les dîmes de Néry et le prieur de Montépilloy », *Comité Archéologique de Senlis, Comptes rendus et mémoires*, p. 247-255.

DOPERÉ Frans (2018) - *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, Bruxelles, Safran.

DUPONT Joseph (1997) - *Diverses notes historiques sur Néry.* Note dactylographiée inédite déposée aux archives municipales de Néry.

GÉLY Jean-Pierre (2008) - « L'approvisionnement en pierre d'appareil des églises de Paris et du bassin hydrographique de la Seine, du Moyen Âge aux Temps Modernes » dans BLARY François, GÉLY Jean-Pierre, LORENZ Jacqueline (dir.) - *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*. Paris, CTHS, p. 329-340 (Archéologie et histoire de l'art ; 28).

GRAVES Louis (1843) - *Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois, arrondissement de Senlis (Oise).* Achille Desjardins, Beauvais, p. 143-146.

HINARD Morgan (2017) - « Les seigneurs de Raray (XIe-XVIIIe siècles) » dans BILOT Nicolas (dir.) - *Le château et la seigneurie de Raray des origines au début du XIXe siècle*. Diagnostic historique, archéologique et monumental, 2, Aquilon.

D'HOZIER Charles René (1696) - *Grand Armorial de France, dressé en vertu de l'édit de 1696*, vol. 24, Paris II, p. 1012.

HUET Charles (2008) - *Églises du Val-d'Oise : Pays de France, vallée de Montmorency : dix siècles d'art sacré aux portes de Paris*. Société d'histoire et d'archéologie de Gonesse et du Pays de France, Gonesse, 308 p.

HUSSENET Jacques (1996) - « Les dénombrements Saugrain. Genèse et hypothèses », *Annales de Démographie Historique.* Morbidité, mortalité, santé, p. 295-312.

LE CLÈRE Marcel (1990) - *L'Oise de la préhistoire à nos jours.* Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 450 p. (L'histoire par les documents).

LAMBERT Émile (1982) - *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*. Musée de Picardie, Amiens, 623 p. (Collection de la Société de linguistique picarde ; 23).

LEMIRE Delphine (2008) - « Les outils de taille de la pierre aux XIIe et XIIIe siècles en Picardie : état de la question et perspective » dans TIMBERT Arnaud (dir.) - *L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de Picardie.*

Actes de la journée d'études à Amiens, le 22 septembre 2006. CAHMER, Amiens, p. 100-110 (Histoire médiévale et archéologie ; 21).

MOREAU Régis (2017) - « Les seigneurs de Crépy-Nanteuil (XIe-XIIIe siècles) », *Histoire du Valois, Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois*, 7, p. 11-20.

MOREAU Régis & POPINEAU Jean-Marc (2018) - « Les visages de Nanteuil au Moyen Âge. Première partie : des temps mérovingiens à la lente constitution d'un bourg féodal (XIe-XIIe siècle) », *Hist&A*, 3, p. 73-100.

PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie (2011) - *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*. Ed. du Patrimoine, Paris, 665 p.

POPINEAU Jean-Marc (2007) - L'*Homme et le hameau dans le Val de Rouanne (Oise). La formation d'un paysage au bâti semi-dispersé, de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*. Société archéologique de Picardie, Amiens, 376 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 24).

PRACHE Anne (1979) - « Recherches sur l'architecture religieuse rurale dans la Champagne septentrionale aux XIe et XIIe siècles », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 22-86, p. 113-124.

RIETSTAP Johannes Baptista (1887) - *Armorial général précédé d'un dictionnaire des termes du blason*. Ed. G.B. van Goor Zonen, Gouda, tome 2.

ROBLIN Michel (1978) - *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque. Peuplement, défrichement, environnement*. Picard, Paris, 346 p.

SAUGRAIN Claude-Marin (1709) - *Dénombrement du Royaume par généralitez, élections, paroisses et feux […]*. Ed. C. Saugrain, Paris, tome 1.

VERMAND Dominique (1996) - *Églises de l'Oise. Canton de Crépy-en-Valois : les 35 clochers de la vallée de l'Automne*. Ed. Comité Départemental du Tourisme de l'Oise et S.E.P. Valois-Développement, p. 34-35.

VERMAND Dominique (2016) - *Néry/Vérines, église Saint-Rieul* [en ligne]. Disponible sur < http://www.eglisesdeloise.com/monument/nery-verines-eglise-saint-rieul/> (consulté le 29/04/2020)

VERMAND Dominique (2016) - « Néry/Vérines, église Saint-Rieul », *www.eglisesdeloise.com.*

VIOLLET-LE-DUC Eugène (1854-1868) - *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*. B. Bance Paris, 10 vol.

WOIMANT Georges-Pierre (1995) - *Carte archéologique de la Gaule. L'Oise. 60*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris, 570 p.

Les auteurs

Nicolas BILOT
Responsable d'opération médiéviste au Service Archéologique Départemental de l'Oise,
Doctorant en archéologie médiévale (CESCM - UMR 7302)

Romain BARBÉ
Technicien de fouille au Service Archéologique Départemental de l'Oise

Vincent DARGERY
Topographe au Service Archéologique Départemental de l'Oise

Camille ROULOT
Technicienne de fouille au Service Archéologique Départemental de l'Oise

Résumé

L'église Saint-Rieul de Verrines, hameau de la commune de Néry (Oise), désaffectée au culte, n'est pas protégée et à peine étudiée. Cependant, la municipalité a engagé en 2018 un programme de restauration à l'occasion duquel l'architecte a sollicité un avis archéologique. Notre intervention a pris plusieurs formes : un suivi de travaux pour les élévations, quatre sondages et une analyse sommaire d'archéologie du bâti. Il nous a ainsi été possible de synthétiser les dossiers historiques et architecturaux préalables et d'affiner notre connaissance de l'édifice en présentant au moins sept états (hors question des décors et du mobilier) entre le milieu du Moyen Âge et la Révolution française. Les quatre points les plus intéressants restent le destin particulier du bras sud du transept, apparemment détruit à deux reprises, la mise-en-œuvre générale de l'édifice extrêmement soignée pour ce qui n'est à l'origine qu'une simple chapelle, la présence d'une souche de clocher inachevé dans les combles et l'hypothèse d'une église entièrement rebâtie autour du début du XVIe siècle en profitant des fondations (et donc du plan) du Moyen Âge central. Un bel exemple d'église rurale archéologiquement surprenante, probablement à comparer à l'église Saint-Rieul de Louvres (Val-d'Oise).

Mots clés : église, archéologie du bâti, héraldique, sépulture, Renaissance, gothique flamboyant.

Abstract

The church of Saint-Rieul at Verrines, a hamlet in the commune of Néry (Oise), now closed to worship, is unprotected by law and has been the object of very little study.

In 2018, however, the town council initiated a restoration programme, on which occasion the architect requested archaeological advice. Our intervention took different forms: the monitoring of works on the elevations, four exploratory trenches, and a succinct analysis of building archaeology. We were thus able to collate the earlier historical and architectural records and to gain a more detailed knowledge of the building, defining at least seven stages (leaving aside the question of decoration and furnishings) between the middle mediaeval period and the French Revolution. The four most interesting points are the unusual evolution of the South transept, apparently twice destroyed, the extremely meticulous execution of the building works in general on what was originally a mere chapel, the presence of an unfinished belfry stack in the roof space, and the hypothesis that the church was entirely rebuilt around the beginning of the 16th century, making use of the foundations (and thus the ground plan) of the mid- mediaeval period. A fine example of an archaeologically surprising rural church, which probably bears comparison with the church of Saint-Rieul at Louvres (Val-d'Oise).

Keywords : church, buildings archaeology, heraldry, burial, Renaissance, flamboyant Gothic.

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Die profanierte Kirche von Saint-Rieul de Verrines, einem Weiler der Gemeinde Néry (Departement Oise), ist nicht geschützt und kaum erforscht. 2018 initiierte die Gemeindeverwaltung jedoch ein Restaurierungsprogramm und der verantwortliche Architekt forderte eine archäologische Expertise an. Unsere Intervention bestand insbesondere aus der Überwachung der Mauerrestaurierung, vier Sondierungsgrabungen und einer ersten bauarchäologischen Analyse. Es war uns auf diese Weise möglich, die vorhandenen historischen und architektonischen Fakten in einer Synthese zusammenzufassen und die Chronologie des Gebäudes zu verfeinern. Zwischen dem zentralen Mittelalter und der Französischen Revolution konnten (abgesehen von den Dekoren und dem Mobiliar) mindesten 7 Phasen unterschieden werden. Besonders hervorzuheben sind vier Punkte: das besondere Schicksal des südliches Querschiffes, das offensichtlich zweimal zerstört wurde, die insgesamt außerordentlich sorgfältige Ausführung des Baus, bei dem es sich ursprünglich lediglich um eine einfache Kapelle handelte, das Vorhandensein eines unvollendeten Turmansatzes im Dachgeschoss und schließlich die Hypothese einer Kirche, die zu Beginn des 16. Jh. vollständig neu errichtet worden war, wobei die hochmittelalterlichen Grundmauern (und dementsprechend auch der Grundriss) genutzt wurden. Ein schönes Beispiel einer archäologisch überraschenden, wahrscheinlich mit der Kirche Saint-Rieul de Louvres (Departement Val d'Oise) vergleichbaren ländlichen Kirche.

Schlagwörter : Kirche, Bauarchäologie, Heraldik, Grabstätte, Renaissance, Spätgotik.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).